

# Ehpad de Champagnole

*Les essentiels*



*Adef Résidences*

Un EHPAD au cœur de ville.

Un bâtiment « biosourcé » dans une démarche haute qualité environnementale (HQE).

Un projet architectural qui s'inscrit pleinement dans la rénovation du quartier des Combettes.

Un projet qui répondra aux besoins du territoire et qui est pensé pour offrir une qualité de vie au grand-âge dans une dynamique partenariale.

Un projet qui répondra aux besoins de la population de Champagnole et de la Communauté de Communes.

Un projet adapté et évolutif aux différentes pathologies du grand âge.

Une volonté de mettre en avant une qualité de vie au travail pour ses professionnels.



# Ehpad de Champagnole

## Le projet

1) Notre objectif : Garantir une réponse adaptée, graduée, évolutive à des besoins en pleine mutation :

L'EHPAD de Champagnole offrira 83 places aux personnes âgées de Champagnole et du territoire. Ses prestations se structureront autour :

- D'un EHPAD «Classique» de 52 places dont 2 en accueil temporaire.
- De 2 Unités Protégées respectivement de 10 et 11 places soit 21 places au total (dont 1 en accueil temporaire).
- D'une unité dédiée aux personnes handicapées vieillissantes de 10 places.

L'établissement disposera de 25 places habilitées à l'aide sociale départementale.

2) Un Ehpad évolutif sur le plan architectural pour s'adapter aux besoins et attentes des personnes âgées vulnérables avec :

- Une 84ème chambre.
- La création possible d'un PASA – Pôle d'Activités et de Soins Adaptés – de 12 places.
- Le déploiement envisagé d'un accueil de jour (AJ) de 6 places.
- La réflexion autour d'un projet d'EHPAD « hors les murs » pour favoriser et soutenir le maintien au domicile autant que possible.





### 3) Un projet architectural qui répondra aux dernières normes environnementales :

L'établissement sera construit au niveau du stade Léo Lagrange à Champagnole, à côté de l'école Hubert-Reeves, sur une parcelle de 8 986 m<sup>2</sup>.

Le bâtiment aura une emprise au sol de 3 634 m<sup>2</sup> et une surface de plancher de 6 000 m<sup>2</sup>.

La majorité des bâtiments est à simple rez-de-chaussée à l'exception du corps de bâtiment principal avec 3 niveaux (R+2).

Sur le plan qualité environnementale, le bâtiment sera « biosourcé » (c'est à dire construit avec des matériaux issus de ressources naturelles renouvelables) :

- Façade mixte avec structure bois et bardage métallique.
- Isolation thermique des façades en fibre de bois.
- Revêtement de sol souple type Linoléum et parquet massif.
- Terrasses extérieurs en bois.
- Chaufferie mixte gaz et bois (pellet).

Les différents volumes du bâtiment seront à toiture plates accessibles et largement végétalisées.

### 4) Un bâtiment qui s'organisera autour :

- D'espaces collectifs modulables et conviviaux qui favorisent la transition entre espaces privés et espaces communs.
- D'unités protégées toutes situées en RDC.
- De nombreux espaces extérieurs (dont un jardin partagé).

### 5) Sur le plan des ressources humaines :

- 50 emplois créés sur des compétences variées.
- Mutualisation de certaines compétences avec la Maison du Bois Joli.
- Une organisation du travail et une architecture du bâtiment qui visent la qualité de vie au travail et l'amélioration des conditions de travail, de la santé et de la sécurité au travail.
- Un engagement fort de l'association Adef Résidences par rapport à la professionnalisation et à l'attractivité des métiers soignants dans le secteur médico-social qui représente un enjeu fort pour les prochaines années.

### 6) Des partenariats forts, de l'importance de la coopération - Nos ambitions :

- Inscrire l'EHPAD de Champagnole dans un maillage territorial qui favorise, pour les personnes âgées, des parcours plus fluides.
- Inscrire l'EHPAD de Champagnole dans la filière gériatrique et gérontologique du canton de Champagnole.
- Inscrire l'EHPAD de Champagnole dans une logique de complémentarité avec l'existant, notamment l'EHPAD du Centre Hospitalier de Champagnole, afin que chacun trouve sa place, au service des usagers qui se verront ainsi proposer une offre diversifiée.

# L' Association à but non lucratif Adef Résidences

## 28 ANNÉES D'ACTIVITÉ

pour Adef Résidences, Association à but non lucratif de droit privé  
Loi 1901, spécialisée dans la création et la gestion d'Établissements  
Médico-Sociaux et Sanitaires.

## 60 ÉTABLISSEMENTS

39 Ehpad.

01 Résidence Autonomie.

15 Établissements dans le champ du  
Handicap (hors Habitat Partagé).

02 Établissements sanitaires.

03 Centres de vacances adaptées.

## 4 075

PLACES

3 344

places  
Ehpad, dont 72%  
habilitées à l'aide  
sociale.  
(hébergement  
permanent et  
temporaire).

71

places en  
Résidence  
Autonomie.

584

places  
handicap.  
(avec Habitat  
Partagé).

76

places  
en sanitaire  
(hors consultations  
CSAPA).

## 4 FILIALES SPÉCIALISÉES

Restauration, formation et évaluation,  
maintenance, informatique.

ENVIRON

## 3 800

SALARIÉS (filiales et associations  
connexes comprises).

Chiffres à septembre 2021.

# Adef Résidences

Acteur national reconnu dans l'accueil et l'accompagnement de personnes en situation de dépendance, Adef Résidences œuvre depuis 28 ans avec environ 3 800 collaborateurs (filiales et associations connexes comprises) auprès des personnes âgées et handicapées pour leur offrir un cadre de vie chaleureux et adapté à leurs besoins. Adef Résidences est une Association à but non lucratif de droit privé (Loi 1901) spécialisée dans la création et la gestion d'Établissements médico-sociaux et sanitaires. Créée en 1992, l'Association gère 60 Établissements (39 Ehpad, 1 Résidence autonomie, 15 Établissements Handicap, 2 Établissements sanitaires, 3 centres de vacances adaptées).

**Notre mission :** Il s'agira pour toutes les activités que nous développerons, de créer davantage de lien social, de permettre à chacune des personnes accompagnées de continuer à avoir le sentiment d'exister, d'être en relation avec les autres, dans l'Établissement et dans les autres lieux de vie de son parcours.

#### **Les principes d'Adef Résidences d'accompagnement des personnes vulnérables :**

##### **L'utilité sociale.**

L'Association est à but non lucratif et répond aux besoins du plus grand nombre en pratiquant des tarifs d'équilibre compatibles avec l'habilitation à l'aide sociale.



##### **La relation.**

L'entrée en Établissement est un moment de vie qui interroge la personne sur son identité et ses liens sociaux. Nous portons toute notre attention sur ce lien social fondamental à tous.



##### **L'écoute.**

Les personnes en situation de dépendance ne sont pas toujours réellement écoutées dans leur dimension existentielle, pourtant la plus fondamentale. Les travaux menés par l'Association visent à faire évoluer les pratiques professionnelles.



##### **La singularité.**

Chaque Résident est un être unique et différencié. Toutes nos approches sont fondées sur le respect de cette singularité en Établissement.



Le fonctionnement d'Adef Résidences se rattache prioritairement aux enjeux humains de l'activité. Dans cette optique, elle a construit une véritable démarche Bienveillance intervenant à tous les niveaux de son organisation (la politique et la culture de la bienveillance sont mises en œuvre via plusieurs dispositifs).

Afin de garantir un niveau de qualité optimal, Adef Résidences s'inscrit dans une démarche qualité rigoureuse. Outre l'obligation légale d'évaluation interne et externe, l'Association est dotée d'un référentiel d'organisation précis, appliqué sur chacune des Résidences, ainsi que d'un système de contrôle qualité exigeant.

Grâce à son approche innovante des métiers de l'accompagnement du grand âge et du handicap, en parfaite cohérence avec ses valeurs fondatrices, sa culture de la Bienveillance, son dynamisme et sa rigueur organisationnelle, Adef Résidences est désormais une référence dans le secteur médico-social. L'Association a aujourd'hui vocation à rendre des services toujours plus utiles à la collectivité en faveur du « bien-vieillir » et de l'autonomie des personnes. Son expérience et son savoir-faire lui permettent d'assurer avec succès des coopérations Médico-Sociales et Sanitaires.

